

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

HONNEUR ET PATRIE

PRIX

DU JOURNAL,

Le PATRIOTE paraît trois fois la semaine, le DIMANCHE, le MERCREDI et le VENDREDI. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on adressera les lettres et avis à M. J. H. REYNAUD propriétaire gérant.

DE L'ABONNEMENT

Rue Perez Castellanos 162.

2 PATACONS par mois.

MONTEVIDEO.

8 DECEMBRE 1849.

10 DECEMBRE.

Les doctrines les plus hardies sur la propriété, l'Egalité, la Liberté, sont proclamées soir et matin à la face des monarches qui tremblent derrière une triple haie de soldats suspects. Le déluge de la démocratie le gagne; ils montent d'étage en étage, du rez-de-chaussée au comble de leurs palais, d'où ils se jettent à la nage dans le flot qui les engloutira.

(CHATEAUBRIAND—Revue des Deux Mondes, 15 avril 1834.)

Demain il y aura un an que la République Française, légalement et définitivement constituée fonctionne, avec cette spontanéité qui tient de la confiance en ses propres forces. Demain il y aura un an que Louis Bonaparte a été proclamé le premier magistrat de la République Française, et cela à une si immense majorité, et par suite d'une telle liberté de voix, qu'on peut dire que l'adhésion à cette éclatante nomination a été obtenue à l'unanimité des suffrages de la France.

L'Assemblée Nationale, s'inclinant avec respect devant la volonté souveraine du peuple, prouvait que la cause du candidat napoléonien était désormais solidaire de la cause républicaine.

Les titres de M. Louis Bonaparte à la confiance du pays, c'étaient d'abord les souvenirs de la gloire impériale, puis quelques travaux littéraires qui indiquaient d'une manière positive et formelle, que le prince devenu président, entrerait franchement dans la voie du progrès pacifique, et qu'il se montrerait également l'ennemi des démagogues et celui des rétrogrades, qui tenteraient d'entraîner la France dans de nouvelles révolutions. C'était de la France qu'était parti le signal de l'émancipation, c'était aussi de la France que devait partir le signal de la répression des excès de la démagogie. Cette pensée dominait sans doute l'immense majorité du peuple français, quand elle considéra comme plus opportun et plus fécond, l'hommage rendu au glorieux vaincu de Waterloo que la reconnaissance témoignée au sauveur de juin.

La France était lasse d'arroser les pavés de ses villes du sang de ses fils les plus dévoués et de ses plus braves soldats. Elle voulait fermer l'ouïe des révolutions, et indiquer par la solennité de son vote, que le suffrage universel rendait désormais inutiles les émeutes sanglantes et les luttes armées.

Comment se fait-il donc, que tous, ou presque tous les journaux qui nous parviennent, ne parlent que des vœux émis par quelques conseils généraux pour changer la forme du gouvernement ?

Si les ultra-royalistes de 1789, ne voyaient qu'une émeute dans une ère nouvelle de l'esprit humain, on peut bien dire que leurs successeurs en 1849 n'ont rien appris et rien oublié. Ils croient le moment venu de rendre au peuple de nouvelles entraves pour remplacer celles qu'il a brisées, et les insensés ne voient pas, parce qu'ils ne veulent pas voir, que, les escamoteurs du pouvoir, hardis ou habiles, sont, de temps immémorial brisés par une révolution qui peut entraîner la guerre civile.

Quels sont donc ces hommes, qui oseraient tenter une réaction vers la monarchie en présence de pareilles éventualités ? Le peuple n'est-il donc pas là pour leur crier de sa voix puissante : « Ne vous jetez pas en travers de ce mouvement progressif après l'avoir secondé de vos suffrages. Vos regrets tardifs pour un passé impossible ne vous rendront pas les idoles que vous avez si longtemps et si vainement encensées..... »

Trop éloignés de la mère patrie, trop minimes pour que notre voix puisse retentir de l'autre côté de l'Atlantique, nous devons nous borner à représenter les échos de la Franco, et dire à ceux, qui, en petit nombre il est vrai,

parmi nous, rêvent et desirer le retour des princes près desquels ils espéraient faire valoir leurs services; nous devons leur dire : « Vos vœux sont superflus, soumettez-vous aux décrets de la Providence qui est venue briser vos espérances, au moment où vous tendiez la main pour saisir votre récompense. Ne rêvez plus des titres auxquels vous n'avez aucun droit, faites comme nous, inclinez-vous devant la volonté de la nation et attendez de l'élu qu'elle a élevé sur le pavois au dix décembre, le salut de cette malheureuse population qui doit tous ses malheurs à la monarchie. »

Quant à ceux qui au sein de la patrie, osent songer à changer ses destins, dussent-ils noyer la République dans des flots de sang; nous pouvons être sans inquiétude sur le résultat de leurs projets.

Février a réveillé chez les masses de nobles aspirations qu'il fallait bien satisfaire, et la juste satisfaction donnée aux espérances du peuple a été la République.

C'est que la République, c'est le progrès, et le progrès est indéfini; il marche avec la force silencieuse du temps, aussi puissant à réorganiser que le temps l'est à détruire; édifiant, à l'aide même des ruines du passé, un avenir que chacun accepte comme sa pensée et comme son œuvre.

Royalistes de toutes les couleurs, recomposez si vous le pouvez toutes vos fictions égoïstes et monarchiques; mais laissez-nous saluer le Dix Décembre avec le même enthousiasme que nous avons salué le Vingt Quatre Février. La première de ces dates fut l'aurore d'une ère de délivrance pour nous; la seconde en sera le soleil resplendissant, car il a éclairé le triomphe de l'ordre, de l'honneur et de la liberté, en se levant sur l'élection du président qui a écrit que, TOUTE INSULTE FAITE AU DRAPEAU FRANÇAIS ALLAIT DROIT A SON CŒUR.....

Nos lecteurs nous pardonneront de terminer cet article, par le récit d'une vieille tradition qui n'est pas sans une certaine similitude avec les vœux émis par quelques rétrogrades, qui veulent descendre si témérairement vers un passé qui ne peut remonter.

Les habitants des bords de l'Arend-Sée, dans la vieille Marche, racontent que dans les grands jours d'été, à l'heure de midi, quand le soleil brille de tout son éclat, on aperçoit au fond du lac les tourelles, les murailles et le corps entier d'un vaste château qui fut englouti dans les eaux il y a nombre d'années. La tradition ajoute que ce château renferme d'immenses richesses. Des pêcheurs, tentés par cet appât, voulurent un jour s'assurer de la profondeur du lac, afin de voir s'ils pourraient, en plongeant, atteindre jusqu'à ce château. Ils firent descendre une corde, et lorsqu'ils la retirèrent, ils trouvèrent un billet qui y était attaché; ils ouvrirent ce billet, et lurent ces mots : « Renoncez à votre folle entreprise, sans quoi vous aurez le même sort que les habitants de ce château. »

Comme les pêcheurs de la tradition, les royalistes pourront essayer de ravir quelques richesses à la monarchie engloutie, ils ne pourront pas la relever de ses ruines.

AUX INCREDULES, appendice

A NOS ARTICLES INTITULÉS

AUX HEUREUX DE LA TERRE. (*)

« Make money, my son, honestly if you can, but make money. »
« —Gagne de l'argent, mon fils, honnêtement si tu peux, mais gagne de l'argent. »
(Proverbe des Ploutocrates américains.)

Nous extrayons ce qui va suivre d'un important travail de M. Pierre Leroux, intitulé : « De la PLOUTOCRATIE, »

(*) Voir le Patriote des 14, 16, 18, et 21 novembre.

ou (1) du gouvernement des riches. » publié dans le tome quatrième de la Revue Indépendante, avec l'épigramme qui est en tête de cet article :

L'ANGLETERRE ET LA FRANCE.

« Certes, c'est se faire une pauvre idée de la législation que de la regarder, dans son essence et dans son but, comme une pure représentation. Le système représentatif sans idéal est une monstruosité. Mais enfin, c'est cette monstruosité qu'on a prétendu emprunter à l'Angleterre. L'a-t-on empruntée en effet ?

« Puis qu'on voulait du représentatif sans idéal, puis qu'on voulait représenter ce qui est, il fallait représenter ce qui est, tout ce qui est, et non ce qui n'est pas.

« En Angleterre six cents familles nobles possèdent la plus grande partie du territoire des trois royaumes. Voilà une puissance ! On comprend la chambre des nobles, la chambre des lords, la Chambre Haute.

Mais tandis qu'en Angleterre, depuis la conquête des Normands, la propriété foncière est restée ainsi concentrée dans la noblesse, une bourgeoisie commerçante a réalisé jusqu'à un certain point cette prédiction ou cet aphorisme de BACON : « L'empire de la mer est une monarchie universelle que la nature semble avoir donnée en dot à la Grande Bretagne. » Cette bourgeoisie s'est emparée, comme le pressageit Bacon, des « trésors des deux Indes, » et elle a fait du reste du monde, par ses vaisseaux et par ses machines, ce que Bacon appelle « un accessoire de son empire maritime. » Conquérante par le commerce et l'industrie, après avoir été conquise par les armes de la noblesse, cette bourgeoisie est une noblesse à son tour pour les serfs industriels qu'elle emploie. Aujourd'hui les statisticiens anglais supposent qu'un million d'hommes, en Angleterre, possèdent au minimum 200 livres sterling de revenu. (2) Ce qui est certain, c'est que cette bourgeoisie gouverne par son capital, ses vaisseaux et ses machines, douze millions de prolétaires anglais, sans compter l'Ecosse et l'Irlande,—sans compter cent vingt cinq millions de sujets qu'elle s'est faits en Amérique, en Asie, en Afrique, dans l'Océanie,—sans compter enfin tous les peuples qu'elle exploite. Voilà, certes, encore une puissance; voilà une bourgeoisie qui, à la propriété foncière représentée par la noblesse, peut opposer l'énorme propriété industrielle et commerciale qu'elle a accumulée. On comprend donc en Angleterre une seconde chambre, la Chambre du commerce.

« Ajoutez la royauté, qui est censée représenter l'unité compacte de la nation, étant à la fois à la tête des conquérants, des nobles, des propriétaires fonciers, et à la tête du peuple tout entier, des anciens vaincus, devenus commerçants et industriels,—et des serfs qu'on appelle ouvriers. Que cette royauté porte sa couronne et son sceptre; que la patrie porte ses armes, et que l'orateur (3) du commerce et de l'industrie s'assoie sur le sac de laine prêt à prier, à refuser, ou à menacer : tout le monde se trouve représenté, moins, il est vrai, le peuple des TRAVAILLEURS.

De ce peuple il ne s'agit pas dans la cité anglaise. Feodalité transformée en propriété foncière,—conquête sur les habitants du monde entier, sous la forme de propriété commerciale et industrielle—voilà ce qui compte.

« Mais la France !—La France ressemble-t-elle à l'Angleterre ?—Où sont les Francs, où sont les Gaulois ? La France est-elle une nation commerçante au premier chef ? Comment séparer en France la propriété foncière de la propriété industrielle ?

« Puisque la REVOLUTION FRANÇAISE était en avant de toutes les révolutions qui ont égité l'Angleterre, puisque le Tiers Etat chez nous avait renversé la noblesse, il fallait évidemment, pour imiter le mécanisme de la Constitution anglaise, que ce Tiers Etat devint la noblesse dans la Constitution donnée à la France (4), et que le travail, le salaire, le peuple, les ouvriers—tout le monde enfin—devint le Tiers Etat.

(1) Mot dérivé de Plutus, dieu des richesses.

(2) C'est du moins ce que M. Grote, membre du parlement, affirme dans un ouvrage publié en 1831.

(3) Le Speaker ou président des communes.

(4) Ce travail de M. Pierre Leroux fut écrit et publié en 1842.

« Le Tiers Etat est bien devenu la noblesse, après avoir renversé, en 1830, avec le secours du peuple, le fantôme de noblesse que la Restauration avait voulu restaurer. Mais le travail, le salaire, le peuple, les ouvriers, tout le monde enfin, moins le Tiers Etat, est resté exclu de la cité.

« Il n'y a donc de représenté dans cette cité qu'un seul élément, le Tiers Etat. Ce Tiers Etat, ainsi représenté, forme avec la royauté un dualisme. Un dualisme en fait de Constitution est une absurdité. Deux pouvoirs sans un troisième qui les unisse et les concilie, c'est le contraire de la Constitution tant prônée de l'Angleterre. Nous sommes donc arrivés à une absurdité.

« Le Tiers Etat, le seul élément de la France qui soit représenté dans la Constitution (celle de 1830) représente-t-il la France ?

« Pour en juger, il suffit de jeter un regard sur l'état de la propriété en France. »

M. Pierre Leroux met sous les yeux de ses lecteurs un tableau qui présente le résumé des rôles fonciers de 1826. duquel il résulte que le nombre total des cotes de l'impôt s'élevait alors à 10,296,693 et leurs produits à 247,627,919 francs. En voici le détail :

Moyenne des cotes	Nombre des cotes.
5 fr. 95 c.	8,024 987
25 30	663 237
39 15	642,345
69 20	527,991
161 "	335 505
889 60	56 602
683 30	32,579
1,726 50	13,447

« Ce n'est pas tout, continue M. Pierre Leroux, que de dire et de répéter : il y a dix millions de cotes de l'impôt foncier; il faut voir de quoi elles se composent. Si, sur ces dix millions de cotes, il y en a huit millions de si petite valeur que ceux qui les paient sont évidemment des PROLETAIRES, il faudra en conclure, à l'inverse de M. de Rambuteau (chargé, en 1833, de défendre le système social actuel), que l'immense majorité du peuple est composée de Proletaires.

« Or, c'est précisément le cas des dix millions de cotes dont les partisans du système actuel ont fait alors et font encore tant de bruit. Car, de ces dix millions, il y en a huit millions qui attestent le prolétariat, et deux millions qui attestent une médiocrité très voisine du prolétariat. Seulement, outre ces deux derniers millions, il y a environ CENT MILLE cotes qui signalent l'opulence et l'Aristocratie.

CLASSEMENT GENERAL DE LA POPULATION DE LA FRANCE.

« La population actuelle de la France (1842) peut se classer approximativement, et par grandes masses, ainsi qu'il suit :

1 ^{re} CLASSE	4 000,000	mendiants.
2 ^{me} CLASSE	4,000,000	indigènes.
3 ^{me} CLASSE	4,000,000	Salariés sans aucun titre de propriété, quelconque.
4 ^{me} CLASSE	16,000,000	Ne possédant pas l'instrument de travail nécessaire à leur subsistance, mais n'ayant que le logement ou un morceau de terre d'un revenu équivalent à ce logement (18 francs !)
5 ^{me} CLASSE	4,150,000	Jouissant officiellement d'un revenu foncier de cent vingt huit francs.
6 ^{me} CLASSE	750,000	Jouissant officiellement d'un revenu foncier de quatre cent quatre vingt onze francs.
7 ^{me} CLASSE	230 000	Jouissant officiellement de deux mille livres de rente en propriété foncière.
TOTAL	35,130,000	

PYRAMIDE SOCIALE.

« Pour représenter la pyramide sociale (pyramide, on se voit, dont le sommet est très aigu) dans le sens où l'on est habitué à la considérer, il suffit de renverser le tableau que nous venons de donner; et, en réduisant ces nombres à ceux des chefs de familles, on obtient :

FAMILLES PROPRIETAIRES.

46 000	grands propriétaires.
150,000	moyens propriétaires.
830,000	très petits propriétaires.
1,026 000	

FAMILLES PROLETAIRES.

3,600,000	ayant le logement assuré.
800,000	ayant tout à gagner, même leur logement, par le salaire.
800 000	indigentes.
800,000	mendiants.

6,000,000

« Le million de familles propriétaires représente, à quatre individus par famille, quatre millions d'âmes. Les six millions de familles prolétaires représentent, à cinq individus par famille, trente millions d'âmes — Avions nous tort plus haut d'évaluer, par une appréciation rapide, à trente millions le nombre des prolétaires ? »

CE QU'ÉCRIVAIT NECKER, IL Y A CINQUANTE ANS.

« Necker écrivait, il y a cinquante ans, dans un mémoire sur la législation et le commerce des grains, ces lignes remarquables :

« En arrêtant sa pensée sur la société et sur ses rapports, on est frappé d'une idée générale qui mérite bien d'être approfondie, c'est que presque toutes les institutions civiles ont été faites pour les propriétaires. On est effrayé, en voyant le code des lois, de n'y découvrir partout que le témoignage de cette vérité. On dirait qu'un petit nombre d'hommes, après s'être partagé la terre, ont fait des lois d'union et de garantie contre la multitude, comme ils auraient mis des abris dans les bois pour se défendre des bêtes sauvages. Cependant, on ose le dire, après avoir établi des lois de propriété, de justice, de liberté, on n'a presque rien fait encore pour la classe la plus nombreuse des citoyens. Que nous importe vos lois de propriété ? pourraient-ils dire; nous ne possédons rien. Vos lois de justice ? nous n'avons rien à défendre. Vos lois de liberté ? si nous ne travaillons pas, demain nous mourrons. »

Necker ajoute : « les propriétaires et la classe de la nation qui vit de son travail sont des lions et des animaux sans défense qui vivent ensemble. On ne peut augmenter la part de ces derniers (celle des TRAVAILLEURS) qu'en trompant la vigilance des autres, et en les empêchant de s'élever. »

A. I.

(Continuera.)

La pénurie, le dénuement, nous pouvons même dire la misère dans laquelle se trouve la population française armée ou non armée, ne lui permet pas de donner à l'Anniversaire du Dix DÉCEMBRE toute la solennité désirable; mais au moins nous sommes informés que nos compatriotes s'empresseront de décorer la façade de leur domicile du drapeau national, pour lequel l'élu du Dix Décembre professe un si grand et si juste amour.

Europe

FRANCE.

CONGRES DE LA PAIX.

(Salle Sainte Cécile)

Deuxième séance. — 23 août.

(Suite.)

M. Elwart, membre du parlement anglais pour la ville de Liverpool, s'attache à démontrer que la question de la paix est en même temps celle du libre développement du commerce.

Il termine en faisant des vœux pour que la France et l'Angleterre soient réconciliées à jamais. (Vifs et nombreux applaudissements.)

M. Frédéric Bastiat parle en faveur du désarmement. La tranquillité publique n'est point intéressée dans la question, il ne s'agit point des armemens que les gouvernements jugent nécessaires à leur sécurité intérieure, mais de ceux qu'ils dirigent les uns contre les autres.

On a parlé avec raison des charges que les armemens considérables font peser sur les Etats. La charge est lourde par elle-même, mais le poids des impôts le fait d'autant plus sentir qu'ils sont mal répartis, et celui-là l'est d'une façon qui le rend encore plus onéreux aux contribuables.

L'orateur pense que la France peut sans crainte prendre l'initiative du désarmement; son influence n'est pas dans sa puissance militaire, mais dans l'universalité de sa langue, dans sa littérature qui n'est pas toute entière dans la tombe de Chateaubriand. Tant que la France aura de

grands écrivains, des poètes comme celui qui préside cette assemblée, comme M. de Lamartine, qui regrette de ne pouvoir se faire entendre au sein du Congrès (Applaudissements), son influence ne peut être amoindrie. Qu'elle entre donc dans une voie si nécessaire à la prospérité, (Nouveaux applaudissements)

M. le Président. — La parole est à M. Richard Cobden, (Bravos prolongés.)

La présence de l'orateur à la tribune est saluée par de nombreux applaudissements.

M. Cobden (l'orateur s'exprime en français): Je me joins de tout mon cœur au vœu exprimé par un des précédents orateurs en faveur d'une langue universelle. Cependant je ne puis me défendre d'une crainte: ne s'élèvera-t-il pas une terrible dispute, même parmi les Amis de la Paix, sur la question de savoir lequel prévaudra des mille dialectes qui se partagent le monde, et des océans d'encre ne seront-ils pas répandus avant que cette question préalable soit décidée? (Approbation.)

En attendant, laissons donc chacun jouir paisiblement de sa syntaxe et de son dictionnaire. (Rires et applaudissements.)

Sous cette réserve, et me rappelant que je suis dans la capitale de la France, je m'en remets entièrement à l'urbanité traditionnelle d'un auditoire parisien, et je me hasarde à lui adresser quelques mots en français boiteux, plutôt que de me rendre coupable, même en matière de langage, d'un acte d'intervention étrangère. (Bravos et rires.)

Après tout ce qui a été dit et si bien dit par les éloquents orateurs qui ont parlé avant moi, je ne crois pas devoir rien ajouter aux considérations générales qui vous ont été présentées. Mais je desire appeler votre attention sur la manière dont les forces militaires ont été accrues, par les gouvernements des deux pays, dans un triste sentiment de rivalité et de défiance. (Marques d'attention.)

Je ne parle ici que de ce qui concerne nos marines respectives et la défense de nos côtes, car nous ne prétendons nullement vous égaler en ce qui touche l'armée de terre. Ne prenez pas l'alarme, monsieur le président, je n'enfreindrai pas cette sage disposition du règlement du Congrès qui interdit toute allusion à la politique du jour. (Rires.)

Malheureusement, mes récriminations remontent à bien des années en arrière, impliquent plusieurs ministères dans les deux pays, et les gouvernements actuels doivent être ici exonérés de toute responsabilité en ces matières. (Très bien !)

Pendant les treize dernières années nous n'avons cessé, des deux côtés du détroit, d'accroître notre marine, d'ajouter à la défense de nos côtes, de creuser de nouveaux bassins de construction et de nouveaux ports de refuge. La quille d'un vaisseau de ligne n'a pas été plutôt posée à Brest que le marteau commence à résonner à Portsmouth. (Rires.)

Une nouvelle forge ne souffle pas à Cherbourg qu'aussitôt l'étincelle ne jaillisse d'une nouvelle enclume à Plymouth, et réciproquement. (Nouvelle hilarité) La conséquence a été que la dépense de nos marines s'est accrue de 50 pour 100 en temps de paix.

Ma première objection à ce système est sa suprême folie, car lorsque les deux pays augmentent dans la même proportion leurs forces navales, ni l'un ni l'autre ne gagne au changement, et le résultat est une perte sèche égale au montant de l'accroissement. (Très bien !)

Ma seconde objection s'adresse à son extrême hypocrisie, car en même temps que ces armemens grossissent d'années en années sous nos yeux, nos cabinets respectifs ne cessent d'échanger les assurances de la plus franche et cordiale amitié. (Rires et bravos.)

S'il y avait quelque sincérité et quelque vérité au fond de ces démonstrations, où donc était la nécessité de tant de vaisseaux en mer et de tant de forts sur nos côtes? Un homme, à moins d'être fou, ne se revêt pas d'armes offensives et défensives au milieu de ses amis. (Rires.)

Mais ma plus grande objection contre ces grands armemens, c'est qu'ils tendent à exciter de dangereuses animosités entre les peuples, à perpétuer la crainte, la haine, le soupçon, passions qui, un jour ou l'autre, cherchent instinctivement leur satisfaction dans la guerre. (Applaudissement.)

Et c'est là le motif pour lequel le Congrès désire, dans les termes de la motion qui nous est soumise, amener les nations à un système de désarmement simultané.

Et maintenant, comment atteindrons nous ce résultat? Il y a un moyen, c'est d'enseigner à nos gouvernements respectifs ce petit problème arithmétique, que, dans les temps passés de moins, ils semblent avoir toujours ignoré à savoir que si deux nations, en temps de paix, ont un armement donné, comme par exemple, six, elles ne seraient

relativement moins fortes, en réduisant de part et d'autre cet armement à trois, ou même en désarmant complètement. (Applaudissemens.)

Mais nous, contribuables de France ou d'Angleterre, nous reconnaitrions au poids de nos poches qu'il y a une immense différence. (Rires) Ne nous laissons cependant aller à l'illusion de croire que nous enseignerions facilement cette petite leçon d'arithmétique à nos gouvernemens.

Je parle d'après une longue expérience, quand je dis qu'il n'y a pas d'hommes plus durs à apprendre que les hommes d'Etat de profession. (Très bien!) Ils sont en général si dominés par la routine et si pleins de leur propre mérite, qu'ils comprennent à grand-peine qu'aucune ingesse puisse exister si ce n'est celle qui rayonne de leurs bureaux. Croyez-vous qu'ils prendront en grande considération les avis émanés de ce Congrès? Oh! bien au contraire, et, en ce moment même, j'en suis sûr, ils se rient de nous, nous traitant d'utopistes, de théoriciens et de rêveurs.

Et pourtant, il y a dans les résultats de leurs systèmes, au point de vue financier, de quoi les rendre plus modestes. Je m'adresse aux gouvernemens de l'Europe et je leur demande ceci: Pouvez-vous continuer votre système financier pendant dix ans encore? Tous, peut-être à une exception près, doivent répondre: Non. Donc, est-ce une chose si utopique de la part de ce Congrès d'attirer leur attention sur ce gouffre, qui, de leur aveu, est béant devant eux; de les avertir que le danger d'un désastre financier qu'ils perdissent de vue est plus imminent que celui d'une invasion extérieure, contre laquelle ils se pouvoient avec tant de diligence? (Bravo!)

Ainsi, même à ce point de vue financier, le moins élevé de tous ceux qu'on peut faire valoir, vous êtes justifiés aux yeux du monde pour avoir fondé ce Congrès des nations. Certes il était temps que l'opinion publique intervint, et les hommes qui, dans ces temps difficiles, sont chargés du gouvernement des nations, devraient sincèrement vous remercier de ce que en vous donnant la main par-dessus l'Atlantique et la Manche, vous avez facilité un désarmement, également exigé par tous les principes d'humanité et de politique intelligente. (Applaudissemens prolongés.)

Ce discours est ensuite traduit en anglais par M. Cobden pour ses compatriotes.

La clôture est prononcée, et le Congrès adopte la seconde résolution à l'unanimité. L'auditoire se lève et pousse cinq hurras.

M. le Président.—Messieurs, je propose, d'après l'avis du bureau, de remettre à demain la discussion de la troisième et de la quatrième résolution, qui doivent donner lieu à de graves débats; mais comme les jours du Congrès sont comptés, je propose en même temps de voter ce soir les résolutions 5e, 6e, 7e, et 8e, qui ne présentent aucune difficulté.

Ces résolutions sont adoptées.

La séance est levée au milieu des nouveaux hurras et renvoyée à demain midi.

LA PLATA.

Une correspondance particulière de Montevideo, en date du 6 juin, confirme et complète, dans les termes suivants, les détails que nous avons publiés samedi dernier sur la situation des affaires de la Plata:

« Je vous ai adressé, par le dernier packet, une copie du projet de traité ad referendum; personne ici n'admet, pour un instant, que le gouvernement français s'abaisse au point de donner satisfaction à un ensemble de concessions aussi humiliantes. Vous avez pu remarquer combien cette étrange convention fait bon marché de tous les principes d'honneur, de probité, d'équité engagés dans la question; c'est à peine si l'on cherche à y dissimuler le désir que l'on éprouve de mettre un terme à l'existence politique de la République de Montevideo, et d'étouffer l'expression de ses légitimes protestations. Le fait est que M. Le Prédour s'est laissé complètement endoctriner par les influences coalisées de Rosas, Southern, Herbert et consorts, et qu'il a agi précisément de façon à autoriser la pensée qu'il a tout fait pour hater la chute de Montevideo. Immédiatement à la suite de l'armistice, il a renvoyé en Europe la plus grande partie de l'escadre, ne gardant que sa fregate et deux bricks de guerre. Il s'était aussi engagé envers Oribe à faire suspendre le paiement du subside mensuel, mais il a plus tard découvert que cela ne dépendait pas de lui. Oribe s'est montré fort courroucé de ce contre temps, de sorte que le pauvre amiral, en échan-

ge de toutes les concessions auxquelles il a dû se résigner, se voit abreuvé de déboires. Oribe se venge à sa façon de la continuation du paiement du subside, en soumettant les Français de la flotte, qui vont faire de vivres au Buceo, à toutes sortes d'outrages et d'exactions. De toutes parts, on s'accorde à blâmer la conduite de l'amiral; car d'un côté s'il est en butte à la haine de ceux dont il a déserté la cause et trahi les intérêts, de l'autre il se voit traité avec le plus insolent mépris par les chefs sauvages dont il s'est fait l'instrument et auxquels il a sacrifié l'honneur de la France; nous attendions mieux de ce pays, mais nous sommes forcés de reconnaître, aujourd'hui, que son gouvernement obéit docilement à toutes les instigations de lord Palmerston. Or, on sait que lord Palmerston et la maison Baring ont de puissantes raisons pour soutenir Rosas envers et contre tous, et coûte que coûte. »

Voilà à quoi ont abouti une intervention de plusieurs années, cinq mois de négociations, d'énormes sacrifices de tous les genres? A passer condamnation sur tous les chefs, à subir toutes les exigences de Rosas et de son lieutenant, à compromettre la dignité de la France et les intérêts qu'elle s'était engagée à protéger, et à recueillir, comme compensation, l'exécution de la population de Montevideo et le mépris d'Oribe!

Mais nous ne pouvons croire encore que le gouvernement consente à ratifier l'inqualifiable traité de M. Le Prédour. Nous voulons espérer une énergique, mais tardive solution. Si nous en devons croire une nouvelle qui transmet l'Union bretonne, il ne faudrait pas se résigner encore à porter le deuil de l'indépendance de Montevideo.

Voici, en effet, ce que nous lisons dans ce journal:

« Nous apprenons qu'une dépêche télégraphique, arrivée à Brest, a donné l'ordre de tenir prêts à partir le 6 novembre prochain, pour une destination que l'on ignore: la Pandore, le Hussard, le Fabert, l'Alerte et deux autres bâtimens dont les noms nous échappent. On pense généralement que cette expédition doit être dirigée sur la Plata. »

Dieu veuille qu'il en soit ainsi; nous avons assez de hontes à effacer.....

(Journal du Havre.)

CORRESPONDANCE PARTICULIERE DE VIENNE.

Leur affreux mot *gleichberechtigung*, qui équivaut, je crois, à l'égalisation des droits, ce mot d'une intolérable bouffonnerie, savez-vous comment les Autrichiens le comprennent en Italie? Non. C'est bien simple pourtant. Ils le traduisent à coups de bâton dans la ville de Milan. Ainsi les Italiens auront droit à la schague, comme les autres; point de distinction, égalité parfaite! Les hommes sont bâtonnés, les femmes fustigées; l'Autriche n'y va jamais de main morte. Voyez plutôt ce qui se passe à Milan. La presse (autrichienne) raconte avec une adorable candeur, sans réflexion aucune, laissant les faits parler d'eux-mêmes: « que trente-quatre individus, de tous les sexes, de toutes les conditions, ont reçu 50 coups de bâton ou de verges, » avec la faculté de se guérir dans les fers. Nous remarquons dans le nombre deux jeunes et jolies cantatrices, Miles Ernestine Galli et Maria Conti, qui avaient eu la faiblesse de chanter un air patriotique. Ces demoiselles furent chastement fustigées chez elles, mais ordinairement la scène se passe sur la place publique. On emprisonne les femmes, on les frappe, on arrête des enfans et des grand-mères. Kossuth s'appelle Louis, supposons qu'il se nomme Edouard; les enfans d'Edouard sont enfermés à la prison-hôpital de Presbourg, toute remplie de cholériques.

Que font les Russes, dites-vous? car je sais l'intérêt que vous leur portez. Les Russes en cecl comme ailleurs, l'emportent sur les Autrichiens. Quelle touchante émulation, quel assaut de gentillesse! Seulement, les Russes y mettent un peu trop de leur nature.... inculte; au lieu de frapper, ils tuent.

J'ai oublié le nom du village, je ne sais pas encore celui du commandant russe; dès que j'aurai ces documens en main, je vous raconterai une scène d'horreur, de mutilations où vous verrez des femmes violées, coupées par morceaux, des hommes pendus, des enfans jetés par les fenêtres, et le village brûlé pardessus le marché. Inventez si vous pouvez, d'autres atrocités.

La brave citadelle de Comorn parle de capituler. Elle peut fierement imposer ses conditions; les Autrichiens les accepteront, soyez en sûr, avec une profonde reconnaissance; tant les officiers sont dégoûtés de ce terrible siège. Klapka a envoyé des courriers à Vilagos, il attend leur retour, ainsi que l'arrivée de Grabbe ou de Sacken. Les Hongrois ne veulent traiter qu'avec les Russes, sous

prétexte de ne laisser aucune gloire aux Autrichiens, qui ne se gênent pas pour en prendre, comme chacun sait. (Le National.)

LOMBARDIE.

On écrit de Milan, le 1er septembre:

« Les deux premiers articles d'une nouvelle proclamation, du général Radetzki peuvent donner une idée du régime auquel se trouve soumise la Lombardie.

« Ils peuvent figurer très bien à côté des décrets qui ont condamné à la bastonnade tant de victimes innocentes;

« 1^o Toutes les communes dans les territoires desquels il sera prouvé qu'un dérateur aura trouvé un asile ou des vivres, ou même des renseignemens sur la force armée qui serait à sa poursuite, devra payer une amende qui sera fixée selon les circonstances.

« 2^o Les individus qui auront aidé de quelque manière que ce soit aux déserteurs, soit en leur fournissant des vivres, ou le logement, soit en les prévenant des dangers qu'ils pourraient courir, seront considérés comme leurs complices, soumis au jugement d'un conseil de guerre, et fusillés dans les vingt-quatre heures. »

(Idem.)

NOUVELLES DIVERSES.

Le maréchal Radetzki a 84 ans. Le général de Wrangel, en Prusse, en a 70. Le général Wellington a 80 ans. Si la France avait besoin de chercher une grande expérience militaire, elle la trouverait dans le maréchal Soult, qui a 81 ans. Le prince Paskewitch est le plus jeune de tous ces généraux; mais il a plus de 60 ans.

L'United service gazette journal anglais, signale quelques faits qui démontrent que la passion du jeu existe à un degré alarmant dans l'armée britannique des Indes orientales. Elle cite entre autres, un colonel d'artillerie qui, après avoir gagné 10,000 liv. sterling de revenu dans des spéculations, a tout reperdu au jeu et est devenu insolvable.

On parle d'une fête monstre qui sera donnée au profit des pauvres dans les grandes galeries de l'Exposition avant leur démolition, 50,000 personnes y prendraient part.

Nous lisons dans le Journal de Bergerac:

« Malgré les avertissemens donnés par les journaux sur l'imprudence de sonner les cloches en temps d'orage, et les défenses réitérées de l'autorité, on voit fréquemment se renouveler les graves accidens causés par le fluide électrique.

« Mercredi dernier, vers les quatre heures du soir, le marguillier de la paroisse de Saint Germain Pont Roumieux, canton de Bergerac, a été tué par la foudre au moment où il sonnait la cloche à toute volée dans l'espoir de dissiper l'orage qui éclatait alors sur sa commune. »

Le Morning Herald annonce que S. A. R. l'archiduchesse Beatrix d'Est (infante d'Espagne, archiduchesse d'Autriche) est heureusement accouchée d'un prince hier matin, en la résidence de son époux, l'infant Don Juan, dans Park Square, Régent's Park.

Aviso

DEL DIRECTORIO DE ADUANA.

Con el fin de evitar dudas y conjeturas erroneas, se avisa a todos los accionistas de esta Sociedad que tengan títulos expedidos por ella, como compradores de una parte de las Rentas de Aduana de 1850, que quieran concurrir el Lunes 10, a la una del dia, a la invitacion hecha por el Sr. Ministro de Hacienda, para que sus títulos sean registrados en ese Ministerio, donde encontrarán mesa separada en que hacerlo realizar por los Srs. Contador y Secretario de esta Sociedad.

Montevideo, Diciembre 8 de 1849.

AVISO DEL DIRECTORIO DE ADUANA

Habiendose verificado el viernes 30 del pasado la Junta General á que convocó el Directorio para decidir la reunion á esta Sociedad, de los portadores de títulos procedentes de los varios ramos que contribuyeron á la compra de los derechos de duana de 1850; y habiendose resuelto de conformidad por todos los asistentes y los legitimamente representados, en número de ciento cuatro accionistas, sin mas oposición que la de veintinueve individuos, que abandonaron la reunion antes de votarse el asunto para que fué convocada, se avisa á todos los interesados para que, al tenor de la Resolucion General que se reproduce á continuacion, se presenten con sus títulos desde el lunes 3 del presente en la Contaduría del Directorio, á hacerlos reconocer y anotar para los efectos consiguientes.

RESOLUCION.

“ Autorizase al Directorio para que previa
“ acquiescencia de todos los Contribuyentes á
“ la Compra de las Rentas de Aduana de 1850
“ y 1851, ó de la parte de los mismos que quie-
“ ran presentarla, se les incorpore a la actual
“ Sociedad; en la que a la par de los accionis-
“ tas de la presente, se les considerará en per-
“ fecta igualdad de derechos, obligaciones y
“ privilegios, sin distincion de origen et los tí-
“ los por que vengan a ser miembros de ella. “
Montevideo, Diciembre 1º de 1849.

AVIS.

M. Auguste Chadafau, previent le public et principalement les cafetiers, qu'il vient d'ouvrir une fabrique de liqueurs et de sirops, dans la rue du 18 Juillet n. 82; il previent aussi les amateurs de bon gout qu'il a regu de Franco, toutes espèces de jus et fruits pour faire toutes sortes de sirops, comme

sirop de limon ou de citron,
idem de vinaigre,
idem de vinaigre framboisé,
idem de groseille,
idem de framboises,
idem d'orgeat,
idem orangeade,

le tout au prix d'une pataque la bouteille et \$ 400 reis la douzaine.

On trouvera dans le même etablissement toutes sortes de jus de fruits pour faire les gélées et glaces et un grand assortiment de liqueurs et d'eau de vie á un prix très modere.

Nous invitons les personnes qui desireraient se procurer le premier ouvrage en entier de la collection des SEPT PECHES CAPITAUX, á adresser sans retard leurs demandes á l'imprimerie du journal, où il ne s'en trouve que très peu d'exemplaires.

Hôtel de la Marine

RUE VINGT CINQ MAI, N° 81.

Cet etablissement se recommande par la perfection de tout ce qu'on y sert journellement.

M. Guillot son directeur, qui a été cuisinier de plusieurs notabilités, s'empresse toujours de meriter la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer de leurs patronage.

Il se charge aussi des commandes en ville, et des dîners les plus distingués.

Dans la même maison, on loue des appartemens commodes et très agreablement situés, on assure les personnes qui les loueront, de soins assidus.

AVIS.

M. Deroseau chirurgien et dentiste, membre titulaire de la Société Nationale d'Emulation du departement de la Vienne, a l'honneur de prevenir le public, qu'il se charge de nettoyer la bouche, et de toutes les operations concernant la dentition; il cauterise les dents d'après le procede nouveau de MM. Desirabode et Fattet.

Il se charge également de toutes les operations relatives á l'histoire naturelle; empailler et mettre en peau, ou classer tous les objets qu'on voudra bien confier á ses soins.

On trouvera aussi chez lui, l'Élixir Odontalgique et le Baume de Comping, contre les hemorrhoides, crachement de sang; chlorose, affections cancéreuses, crevasses ausein et fleurs blanches, etc., etc.

S'adresser tous les jours de 8 heures du matin á 4 heures du soir, rue de Buenos Ayres, n° 212.

REFUTACION

A LAS

CALUMNIOSAS IMPUTACIONES

DE LA

“ PRESSE “ Y DU “ COURRIER DU HAVRE “

Hechas á la benemérita poblacion francesa

EN EL PLATA

por

JOSE LUIS BUSTAMANTE.

Con este titulo, se ha publicado un folleto en 4º de 26 páginas, por la imprenta URUGUAYANA; Se vende en la Libreria Nueva, calle del 25 de Mayo Nros. 280 y 282, al infimo precio de 6 vintenes con el solo objeto de costear al impresion.

AVIS DIVERS.

A Vendre.

á très bon compte.

Les articles suivants, récemment arrivés de France.

Miel blanc de Narbonne, orge perlé premier blanc, Chloroforme, iodure de Potassium, iode Cyanure de Potassium, Arsenic en poudre, Sous-carbonate de soude pour les savonniers et les pharmaciens, Blanc d'Espagne pour les peintres, Bandages pour cadets et enfants, Pessaires, Canules a injections en Caoutchouc, Biberons montés en pis de vache, Suspensoire, etc. etc. etc.

S'adresser, rue de la Convencion, n° 145 et 147, au detour de la pharmacie du Lion D'or.

montrichar.

RUE DU JUNCAL, N° 46.

Arrange les vieux chapeaux qu'il met á neuf, blanchit les chapeaux de paille en toute perfection.

L'ancien tir de pistolet rue de la Brecha est ouvert tous les jours, on y donne des leçons de principes aux amateurs, on y trouve des pistolets de qualité superieure a simple et double detente.

De la place de la Matriz esquina du Cabil- do on voit l'enseigne

AVIS.

Nous recommandons á l'humanité de nos compatriotes le nommé CARPI, qui a perdu les deux bras par suite d'un accident deplorable et qui, au lieu de se livrer á la mendicité, á mieux aime, quelque penible que soit ce travail, courir la ville et vendre des chandelles. Nous ne doutons nullement que tous les Français lui donnerons la preference pour leur consommation domestique:

CONSTITUTION

LA

DE LA

REPUBLIQUE FRANCAISE,

Promulguée par l'Assemblée Nationale le 12

novembre 1848.

Brochure in 32

Se vend au l'Imprimerie du PATRIOTE FRANCAIS rue Perez Castellanos n. 162.

A vendre

Un billar á un prix modéré, s'adresser de Zavala n. 93.

DENTISTE.

Napoleon Aubanel, déjà connu á Montevideo, ou il exerce sa profession depuis plusieurs années, a l'honneur d'annoncer a ses habitants qu'il a transferé son domicile dans le logement qu'occupait le defunt Frederic Vaniseghen.

On trouve chez lui un grand assortiment de dents naturelles idem de composition, dite incorruptibles et tout ce qui concerne sa profession.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, le trouveront chez lui depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures apres midi.—Il se transportera aussi á domicile

Il offre aux indigents ses soins gratuitement depuis midi jusqu'à deux heures.

Rue des Missions, n° 118.

Chambres Garnies

A LOUER.

Au jour et au mois. S'adresser á M. Auguste, ancien cuisinier de l'hospital, rue de Buenos Ayres n. 215.

Il previent aussi qu'il a un depot de meubles á vendre.

Gants et Cravattes

Gants de cheveau de couleur pour hommes et pour dames; un riche assortiment de cravattes nouvelles et de parfumerie fine. En vente chez F. Martin, coiffeur, rue du 25 Mai, 251, maison du consul italien.

Hamard, coiffeur, rue du 25 de mai, n. 251, a l'honneur de prevenir les elegans de cette capitale qu'il vient de recevoir un riche assortiment de cravattes de satin, du dernier goût qu'il vendra au plus juste prix.

Les ouvrages suivantes reliés ou broché en vente á l'imprimerie du Patriote.

Les Peches Capitaux.—L'Orgueil.

Les Peches Mignons.

Gingènes ou Lyon en 1793.

Les Mystères de l'Inquisition.

La Gorgone.

Le Juif-Errant.

Les Mystères de Paris.

Tous ces ouvrages se vendent au Rabais

EN FEUILLETONS.

Le fils de l'Empereur.

Les Mystères de Sainte Helene.

Le Sansonnet.

Imprimerie du PATRIOTE FRANCAIS, rue Perez Castellanos n. 162.